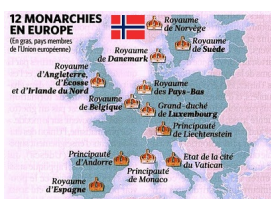




Erna Solberg, PM de Norvège, et Christian Ntsay, PM de Madagascar



New York, 25 Septembre 2019. En marge de la 74^e session de l'Assemblée général des Nations Unies, le Premier ministre, Chef du gouvernement, Christian Ntsay, représentant le Président de la République de Madagascar, s'est entretenu avec la Première ministre du Royaume de Norvège (bokmål Norgesveldet), Erna Solberg.



Avec 5.258.000 d'habitants (recensés en 2017), pour une superficie de 385.199 km², dont 307.860 km² de terre, la Norvège est un pays scandinave comprenant montagnes, glaciers et fjords côtiers profonds. Oslo, la capitale, regorge d'espaces verts et de musées. La Norvège est renommée pour la pêche, la randonnée et le ski.



Lors de cet entretien entre les deux Premiers ministres, l'accent a été mis sur le raffermissement des relations bilatérales déjà tissées par les deux pays. Ainsi, hormis son appui à la Grande île pour l'effectivité de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la corruption, le gouvernement norvégien entend élargir sa contribution sous des formes à établir, dans les autres secteurs que sont l'Éducation, l'Agriculture, la Santé publique, l'Industrie et l'Économie.

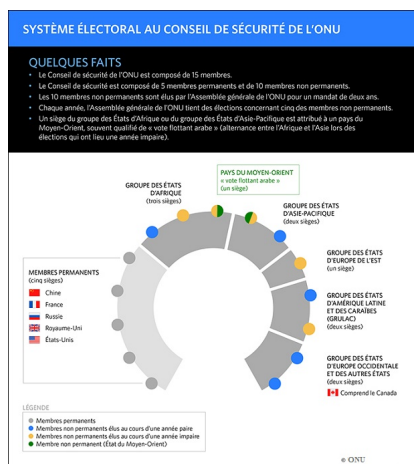
Par ailleurs, la Première ministre Erna Solberg a fait part au Premier ministre Christian Ntsay de l'invite de la Norvège à Madagascar pour sa participation à des foires internationales qu'elle organisera durant le mois d'octobre prochain, et, particulièrement, le Congrès centré sur le développement durable des ports et terminaux maritimes.



Enfin, lors de cet entretien, il a été question du soutien de Madagascar à la candidature de la

Norvège en tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, dont les prochaines élections auront lieu en juin 2020.

A titre d'information pure, faites connaissance avec ce Conseil de Sécurité de l'ONU



Le Conseil de sécurité de l'ONU est formé de 15 membres : 5 membres permanents avec droit de veto (Chine, France, Russie, Royaume-Uni et États-Unis) et 10 membres non permanents. Ces derniers sont élus pour un mandat non renouvelable de deux ans et leurs sièges sont répartis équitablement entre les groupes régionaux de l'ONU. Des élections sont tenues pour cinq sièges chaque année, selon qu'il s'agit d'une année paire ou impaire :

Années paires :

Groupes des États d'Asie et d'Afrique : deux sièges

Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) : un siège

Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG) : deux sièges

Années impaires :

Groupes des États d'Asie et d'Afrique : trois sièges

GRULAC : un siège

Groupe des États d'Europe orientale : un siège

Jeannot Ramambazafy